

1991
DSB
5
**École Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

1256,
**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

**LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION
DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DE MONTREAL**

CHANAL Jean-François

**Sous la direction de : Guy SAEZ
Université P. MENDES-FRANCE**

1991

1991
DSB
5

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

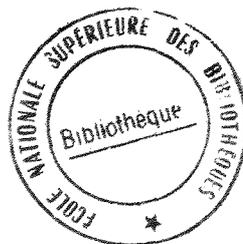
**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche



**LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION
DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DE MONTREAL**

CHANAL Jean-François

**Sous la direction de : Guy SAEZ
Université P. MENDES-FRANCE**

1991

SOMMAIRE

	Page
AVANT-PROPOS	2
L'ANALPHABETISME : UN PHENOMENE NOUVEAU ?	3
L'IMPOSSIBLE EVALUATION	4
LA CONSTITUTION DE L'ANALPHABETISME EN PROBLEME PUBLIC. REPOSE D'UNE INSTITUTION PUBLIQUE	5
LE PROGRAMME EN ALPHABETISATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MONTREAL	6
PROBLEMATIQUE	9
METHODOLOGIE	10
BIBLIOGRAPHIE	11

LE PROGRAMME d'ALPHABETISATION
DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de MONTREAL

Jean-François CHANAL

RESUME : L'analphabétisme est un facteur d'exclusion de la vie sociale. La Bibliothèque municipale de Montréal a décidé de participer à la lutte contre ce fléau et conduit une politique qui vise à ouvrir ses services à une population non familiarisée avec le monde de l'écrit et ses significations.

DESCRIPTEURS : Canada ; Québec ; Montréal ; Analphabétisme ; Alphabétisation ; Bibliothèque publique.

ABSTRACT : Analphabetism is a cause of exclusion of social life. Montreal Town Library has decided to take part in the struggle against this social plague and adopts a policy which aims to open its services to a population still not familiar with the world of written text and its different meanings.

KEYWORDS : Canada ; Quebec ; Montreal ; Illiteracy ; literacy ; Public library.

AVANT - PROPOS

Le mémoire de D.E.S.S. "Direction des projets culturels" portera sur "le programme d'alphabétisation de la Bibliothèque municipale de Montréal". L'objectif en sera d'analyser une politique particulière d'un établissement public et d'explicitier notamment comment s'opère le passage d'un besoin socialement ressenti à la décision d'intervention, d'étudier les processus et réseaux de la décision publique de même que la mise en oeuvre du programme d'actions et des outils d'évaluation de celui ci.

Cependant la bibliographie sur le sujet étant quasiment inexistante - l'essentiel de la documentation me sera fourni sur place - le présent projet de recherche insiste particulièrement sur la notion du besoin social, en l'occurrence l'analphabétisme, qui amène une autorité publique disposant d'une légitimité reconnue à intervenir.

L'analphabétisme : un phénomène nouveau ?

La découverte d'une persistance de l'analphabétisme dans les sociétés économiquement développées est récente. Longtemps, l'extension de l'obligation scolaire et la démocratisation de l'enseignement ont pu faire croire à son éradication.

En fait, la prise de conscience coïncide avec l'apparition de la crise économique du début des années soixante et dix. La contraction du marché du travail, les bouleversements structurels de ce même marché ont grossi le nombre des sans-emplois. Très vite il est apparu que la lutte contre les exclusions passait par la conversion professionnelle, par la formation à des métiers nouveaux ou transformés d'une partie de la population active. Ces actions de formation furent pour une part non négligeable à l'origine de la découverte des difficultés d'un nombre important de travailleurs à la maîtrise de l'écrit et de ses significations.

En 1971, le gouvernement fédéral des Etats-Unis avait lancé un programme d'alphabétisation, le "National Right to Read Program". Une étude débutant la même année et conduite par l'Université du Texas estimait en 1975 à vingt trois millions le nombre d'américains pouvant être tenus pour "analphabètes fonctionnels" (1).

Au Royaume-Uni, une enquête sur les performances des élèves de 16 ans quittant le système scolaire, d'où il ressortait que 7 à 10 % d'entre eux étaient incapables de lire correctement un texte, avait précédé une campagne radio-télévisée de sensibilisation au problème. En réaction, le gouvernement britannique lança en 1977 une agence centrale pour l'alphabétisation, l'Adult Literacy Resource Agency.

En France, la mobilisation du gouvernement fut plus tardive encore. La proposition n° 21 du "Rapport contre la précarité et la pauvreté, 60 propositions" élaboré par Gabriel OHEIX et rendu public en Février 1981 préconisait "le lancement d'une campagne de lutte contre l'illettrisme". Mais ce n'est que le 26 Janvier 1983 que le Conseil des Ministres décida de la constitution d'un groupe interministériel chargé de rédiger un rapport sur le sujet : "Des illettrés en France" fut soumis au Premier Ministre Pierre MAUROY en Janvier 1984. Une série de mesures de lutte contre l'illettrisme fut arrêtée au Conseil des Ministres de 11 Janvier 1984 dont la création d'un groupe de travail interministériel : Le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme.

(1) Voir la définition p.

De même au Québec, l'analphabétisme n'a été identifié comme phénomène de société que depuis peu. A la fin des années soixante et dix, des groupes communautaires décidèrent de s'impliquer dans ce dossier. En Février 1981 fut créé le regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec. L'année suivante en Août 1982, la bibliothèque municipale de Montréal lança le projet "Les livres dans la rue" qui s'adresse principalement aux enfants défavorisés de Montréal, âgés de 5 à 12 ans. Il s'agit ainsi d'une mesure de prévention de l'analphabétisme.

Car en ce qui concerne la population adulte aucune politique n'est officiellement conduite. Et pourtant des études récentes ont montré l'ampleur du phénomène : ainsi 28 % de la société québécoise serait touchée et 100 000 nouveaux analphabètes recensés chaque année ⁽¹⁾. Serait, car si l'on perçoit bien cette carence des sociétés développées, cette perception n'en reste pas moins diffuse et incertaine. L'évaluation objective et rationnelle de l'analphabétisme pose problème. La définition même de l'objet de l'étude est multiple. Qu'est ce qu'une personne analphabète ? Comment évaluer le taux d'analphabétisme au sein d'une société donnée ?

L'impossible évaluation.

Pourtant des statistiques sur le pourcentage d'analphabétisme dans différents pays existent, produites entre autres par l'UNESCO ⁽²⁾. Elles ne font pas pour autant l'unanimité car "sujettes à caution cent neuf fois - autant de fois que de pays. Les régimes opaques mentent d'instinct ; les autres par honte" ⁽³⁾.

-
- (1) Southam News. L'analphabétisme au Canada : rapport d'enquête, Ottawa, Southam News, 1987.
 - (2) Lestage André. Analphabétisme et alphabétisation, Etudes et documents d'éducation, n° 42, Paris, Edition UNESCO, 1981.
 - (3) Paseyro Ricardo. Eloge de l'analphabétisme à l'usage des faux lettrés, Paris Editions Robert Laffont, 1989.

L'analphabétisme n'est pas une notion politiquement et socialement neutre. Les mensonges des pays développés relèvent de la honte. Il y a dix ans à peine, Daniel SCHNEIDER pouvait écrire dans un article du Monde du 11 Octobre 1981, qu'en France "l'analphabétisme , officiellement, n'existe pas". De même, le Comité mis en place par la bibliothèque municipale de Montréal et qui est chargé de définir la place et le rôle de celle-ci dans la lutte contre ce "fléau en pleine croissance" relève-t-il que le sujet est demeuré longtemps tabou. C'est que dans les sociétés développées s'est installée durablement la conviction d'une corrélation mécanique entre développement de la scolarisation et baisse et même disparition de l'analphabétisme hormis la persistance d'un taux incompréhensible.

Mais la difficulté d'évaluation tient aussi au fait de la variabilité du concept d'analphabétisme. Dans l'étude précitée conduite à l'Université du Texas, le professeur Norwell NORTHUTT privilégiait la vie quotidienne pour sa définition : l'analphabète serait caractérisé par l'incapacité de calculer la consommation d'essence de sa voiture, de lire une offre d'emploi, de rendre la monnaie sans se tromper, de comprendre les déductions successives portées sur une feuille de paie.

L'UNESCO quant à elle, en donna deux définitions à vingt ans de distance. EN 1958 elle précisait : "est analphabète une personne incapable de lire et d'écrire en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec sa vie quotidienne". Et en 1978 : "est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté".

En France s'y ajoute le néologisme d'illettrisme, forgé par des militants du groupe A.T.D. Quart Monde pour faire pièce aux connotations péjoratives du terme analphabétisme. Celui-ci ne désigne plus alors que la condition de la personne qui n'a jamais appris à lire ou à écrire. Mais l'illettrisme reste un mot spécifique à la France : les francophones québécois ne l'utilisent pas.

La constitution de l'analphabétisme en problème public. Réponse d'une institution publique.

Malgré les difficultés de son appréhension et de son évaluation un besoin social est ressenti. L'analphabétisme peut ainsi être analysé comme un problème

public au sens qu'en donne Yves MENY et Jean-Claude THOENIG ⁽¹⁾ : un discours, des croyances existent sur les situations qui ont donné naissance à ce problème. D'autre part des jugements moraux sont portés : à l'incrédulité qui n'est pas éteinte s'ajoute une indignation relative. Comment concevoir en cette fin du 20^e siècle que des personnes puissent dans les sociétés occidentales ne pas maîtriser totalement l'écrit ? N'est ce pas les priver d'une dimension essentielle de la citoyenneté, leur interdire une existence sociale autre que formelle par l'exclusion des circuits de formulation de la demande publique ?

Si une "carence objective" de la société existe, qui est son incapacité de permettre à tous les citoyens d'accéder au monde de l'écrit, encore faut-il qu'une décision subjective de ses représentants légitimes désignent le phénomène comme problème social ⁽²⁾ pour le constituer en tant que tel.

Cette qualification du phénomène a été opérée par les autorités canadiennes : si les conséquences individuelles de l'analphabétisme (manque de confiance en soi, difficulté d'insertion sociale) sont relevées, l'accent est mis sur les conséquences culturelles, sociales (exclusion de la prise de décision) et surtout économiques : au Canada le coût de l'analphabétisme est évalué à 10 milliards de dollars par an : 4 milliards en baisse de productivité, suite à des erreurs et à des accidents, et 6 milliards versés en prestations sociales, ainsi qu'en perte de pouvoir d'achat.

C'est à l'occasion de l'année internationale de l'alphabetisation en 1990, et devant "l'impossibilité de demeurer insensible devant un tel taux d'analphabétisme" ⁽³⁾ que la Bibliothèque municipale de Montréal a décidé de monter son programme en alphabetisation. Ainsi s'opère la rencontre entre un problème social identifié et la décision d'actions de traitement de ce problème par un organisme public.

Le programme en alphabetisation de la Bibliothèque municipale de Montréal.

Créée en 1902, la Bibliothèque municipale de Montréal est organisée en un réseau qui comprend 24 bibliothèques de quartier et une centrale, une cinémathèque

(1) Meny Yves, Thoenig Jean-Claude. Politiques publiques, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

(2) Id.

(3) Services des loisirs et du développement communautaire, Comité sur l'alphabetisation (Montréal). Services en alphabetisation à la Bibliothèque municipale de Montréal, Montréal, 1990

une phonthèque, un bibliobus et un service de biblio-courrier qui mettent à la disposition des 982 830 habitants de la ville une collection de 2 300 000 documents imprimés, 3 900 abonnements de périodiques, 191 350 micro-documents, et 135 275 documents audiovisuels.

En Février 1990 fut lancé le programme d'alphabétisation. Réponse de l'institution à un problème social, il a un champ d'intervention géographiquement limité. S'adresse t-il pour autant à l'ensemble de la population analphabète de la ville ? La réponse est claire : la Bibliothèque municipale de Montréal ne peut offrir de services à tous les analphabètes, sans tenir compte de leur degré d'alphabétisation. La difficulté d'appréhension de ces notions, soulevées plus haut, est donc l'adaptation de la politique, est contournée par la définition stricte et réductrice de la clientèle cible du projet.

Celui ci ne doit concerner à l'origine qu'une clientèle d'analphabètes fonctionnels engagés dans un processus d'alphabétisation, s'exprimant en français ou étant en apprentissage de cette langue, âgés de plus de 16 ans et non encadrés dans un circuit scolaire traditionnel.

Cette limitation de la clientèle cible correspond à une volonté d'efficacité de la Bibliothèque.

La finalité du programme est de permettre à ces personnes de devenir de vrais lecteurs et de bénéficier au même titre que les autres citoyens des services de la Bibliothèque. Il est élaboré autour de quatre grands principes.

- La Bibliothèque assume un rôle de soutien à l'alphabétisation sans se substituer aux intervenants directement impliqués dans l'apprentissage auprès de la population cible.
- Le programme est conçu comme une mobilisation de l'ensemble des ressources du réseau : la cohérence de celui ci est donc primordiale.
- Il vise l'établissement et la diffusion d'une collection adaptée aux besoins d'une clientèle d'analphabètes fonctionnels.
- Pour son accomplissement, l'ajout de ressources professionnelles est indispensable.

De même cinq objectifs sont essentiellement visés :

- Contribuer à l'accroissement du degré d'alphabétisation de la population montréalaise.
- Soutenir les formateurs.
- Rejoindre une nouvelle clientèle.

- Développer chez cette nouvelle clientèle le goût de la lecture.
- Assurer une présence accrue de la Bibliothèque municipale au sein de la population.

Le projet se décompose en plusieurs phases. La première qui se terminera en Juillet 1991 a été réalisée avec l'aide financière du Secrétariat National à l'alphabétisation (Secrétariat d'Etat). Il s'agit de la sélection, l'acquisition, la diffusion d'une collection d'ouvrages adaptés aux lecteurs adultes débutants et de la publication d'une bibliographie présentant les titres retenus. Cette phase faisait suite à la constatation que la mission première de la Bibliothèque municipale de Montréal qui est de "répondre aux besoins d'information, d'éducation, de culture et de loisir intellectuel de tous les Montréalais sans discrimination" n'était pas remplie, les personnes analphabètes étant de fait exclues de la Bibliothèque.

Le second volet du programme qui a débuté récemment vise l'utilisation véritable de la collection ainsi constituée par les analphabètes et leurs formateurs. La collection de la Bibliothèque, son organisation, la signalisation, les règlements dont destinés à une clientèle lettrée, capable d'élaborer les démarches intellectuelles de recherche des documents. Ouvrir l'accès de la Bibliothèque à un public qui n'a pas l'habitude de fréquenter ce lieu, nécessite des bouleversements structurels et humains non négligeables. Ainsi sont prévues la conception d'une signalisation adaptée à la clientèle analphabète, la formation du personnel à l'accueil et au suivi de celle-ci en personnalisant au maximum les services, le développement d'une politique originale d'initiation à la Bibliothèque, et enfin la réorientation des activités d'animation en les axant vers des personnes non familiarisées avec l'écrit.

Soutien de l'effort d'alphabétisation des organismes de formation et volonté de conférer une réelle autonomie du public visé dans son accès au monde de l'écrit, le programme d'alphabétisation de la Bibliothèque municipale est aussi un projet expérimental qui influencera les actions menées par les Bibliothèques publiques dans ce domaine, tant au Québec que dans la francophonie. Une collaboration s'est instituée avec plusieurs Bibliothèques canadiennes, et des institutions françaises et belges telles que l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires de Villeurbanne, la Bibliothèque municipale de Lyon, le Service d'Education permanente et de la Culture de la ville de Bruxelles ainsi que la Bibliothèque municipale de cette ville, le groupe d'alphabétisation auprès des

femmes belges "Vie Féminine" ...

En conduisant ce programme la Bibliothèque municipale de Montréal entend acquérir une capacité d'expertise qui lui conférera une position d'organisme leader sur le problème.

Problématique.

Une Bibliothèque municipale a pour vocation essentielle de mettre à la disposition de la population de la ville une collection de documents organisée scientifiquement. Service public, elle doit idéalement offrir ses prestations à toute la population sans exclusive. Mais de fait, elle n'accueille qu'un public déjà familiarisé avec la lecture, apte à se repérer dans une organisation complexe.

Lieu de conservation et de communication de l'écrit, la Bibliothèque municipale de Montréal par son programme d'alphabétisation entend rejoindre un nouveau public qui est composé précisément de "non usagers" de la Bibliothèque, qui ne connaissent donc pas ses services, de "non lecteurs", de "non lettrés", de personnes qui ont une relation négative avec le livre.

L'action d'une administration peut avoir des effets obligatoires sur les usagers. Que le service offert ait un impact collectif - l'administration de l'équipement construisant ou aménageant des routes - ou individuel - la déclaration d'une naissance à l'état-civil - un rapport impératif s'établit entre l'utilisateur et le service public, financé d'ailleurs par des prélèvements fiscaux et parafiscaux opérés sur celui-ci. Alors qu'une Bibliothèque n'offre ses services qu'à l'utilisateur qui a une démarche volontariste. Le cadre d'analyse de ses actions publiques ne pourra être le même. La présente recherche tentera d'élucider précisément comment la politique de la Bibliothèque municipale de Montréal en matière d'alphabétisation produit effectivement des effets sur la "clientèle cible".

L'énumération des actions entreprises est insuffisante à en rendre compte. Constituer une collection adaptée à des lecteurs débutants adultes n'implique pas son utilisation par ceux-ci ; la formation du personnel à leur accueil présuppose leur présence dans le service ; l'amélioration de la signalisation n'a de sens que dans le cas d'une fréquentation effective.

Il s'agira ainsi de répondre à un certain nombre de questions :

- comment s'établissent les rapports entre bibliothèque et faibles lecteurs ? entre bibliothèque et formateurs ?
- quelle est la genèse de la décision d'intervention et ses motivations ?
- quels liens unissent la bibliothèque et les autres administrations - fédérale, provinciale, municipale - ?
- comment fut élaboré le programme d'actions ?
- comment s'établit la cohérence du réseau ?
- quels outils d'évaluation sont prévus ?

Méthodologie.

La recherche combinera étude de "terrain" et de documents administratifs et budgétaires. Ainsi il est prévu :

- L'assistance à des rencontres de présentation des ouvrages à des groupes cibles de lecteurs débutants.
- L'assistance aux activités d'animation du programme "Livres dans la rue".
- La participation à la sélection des ouvrages de la collection "Premières lectures"
- l'Assistance aux séances de travail servant à la conception, à la production et à l'emplacement de la signalisation permettant l'orientation et l'identification de la collection des livres adaptés.
- L'assistance aux rencontres préparatoires du programme d'animation et du guide d'initiation à la bibliothèque.

D'autre part, la Division de l'expertise documentaire de la Bibliothèque municipale de Montréal mettra à ma disposition toute la documentation relative au programme d'alphabétisation et pourra effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes gouvernementaux et des différents acteurs de l'alphabétisation à Montréal. Ces recherches seront complétées par l'étude de l'organigramme de la Bibliothèque et des documents budgétaires.

-BIBLIOGRAPHIE-

Limitée par les restrictions citées en avant-propos, elle s'organise autour de trois grands thèmes :

- 1°) - l'analphabétisme : notion et évaluation
- 2°) - les politiques d'alphabétisation
- 3°) - l'analyse des politiques publiques.

A l'intérieur des thèmes et des sous parties le classement est alphabétique.

1°) L'analphabétisme : notion et évaluation.

a) . LECTURE, VRAIS ET FAUX LECTEURS.

- . AFL (Association française pour la lecture). Cinq contributions pour comprendre la lecture. Journées d'études 1980. Paris : Retz, 1981. 174 p.
- . AFL. Lire c'est vraiment simple !... quand c'est l'affaire de tous. Paris : ODCL, 1982. 143 p.
- . Bahloul, Joëlle. La faible lecture : Etudes qualitatives de la logique sociale d'une pratique culturelle. Paris : BPI, 1987. 139 p.
- . Beaume, Edmond. La lecture : préalables à sa pédagogie. AFL, 1985.
- . Benoît, Jean-Pierre. Quels textes ?. Les actes de lecture, Septembre 1986, n° 15, pp. 28-33.
- . Benoît, Jean-Pierre. Vous avez dit lisibilité ?. Les actes de lecture, Décembre 1986. n° 15, pp. 29-33.
- . Charmeux, Evelyne. Apprendre à lire : échec à l'échec. Milan, 1987.
- . Conseil des ministres de l'Education (Canada). L'analphabétisme chez les adultes au Canada. Toronto : Conseil des ministres de l'Education (Canada), 1988. 72 p.

- . Conseil des ministres de l'Education (Canada). L'analphabétisme chez les adultes au Canada : définition et traitement de la question. Toronto : Conseil des ministres de l'Education (Canada), 1988, 16 p.
- . Foucambert, Jean. La manière d'être lecteur. Paris : SERMAP, OCDE, 1980. 159 p.
- . Gillardin, Bernard, Tabet, Claudie. Retour à la lecture. Paris : Retz, 1988. 167 p.
- . Lobrot, Michel, Zimmermann, Daniel. La lecture adulte. Paris : ESF, EME, 1975. 103 p.
- . Rigard, Geneviève, Berthet, Christiane. L'apprentissage de la lecture. CNDP, 1986.

Les recherches récentes sur l'acte lexique (notamment celles de Jean Foucambert et Evelyne Charmeux) ont abouti aux conclusions suivantes :

- lire c'est attribuer directement du sens à de l'écrit, c'est à dire sans passer par l'intermédiaire du déchiffrement ou de l'oralisation.
- c'est aussi "questionner" de l'écrit en développant une stratégie de lecture. Cette stratégie n'est pas un déchiffrement linéaire et régulier et varie d'un lecteur à l'autre. L'analphabétisme se définit ainsi a contrario. Il a été vu qu'aucune définition de ce concept n'est véritablement satisfaisante, la moins opérationnelle - celle de l'UNESCO en 1978 - étant la plus fréquemment utilisée.

b) . EVALUATION STATISTIQUE DE L'ANALPHABETISME

- . Hauteceur, Jean-Paul. Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec. Québec : Ministère de l'Education, 1988. 80 p.
- . Lestage, André. Analphabétisme et alphabétisation. PARIS : Edition UNESCO, 1981. Etudes et documents de l'Education.
- . Ministère de l'Education (Québec). L'analphabétisme au Québec : rapport d'enquête. Québec : Ministère de l'Education, 1987.

- . Paseyro, Ricardo. Eloge de l'analphabétisme à l'usage des faux lettrés. Paris : Editions Robert Laffont, 1989. 220 p.
- . Southan News. L'analphabétisme au Canada : Rapport d'enquête. Ottawa : Southan News, 1987.
- . Tanguiane, Sema. L'alphabétisation et l'analphabétisme dans le monde : Situation, tendances et perspectives. Editions Bureau International d'Education, UNESCO, 1991.
- . UNESCO, Office des statistiques. Compendium des statistiques relatives à l'analphabétisme. Paris : UNESCO, 1988.
- . UNESCO, Office des statistiques. Compendium des statistiques relatives à l'analphabétisme. Paris : UNESCO, 1990.

L'évaluation rationnelle de l'analphabétisme est quasiment impossible à obtenir. Les gouvernements "mentent", et l'UNESCO ne travaille qu'avec les chiffres fournis par ceux-ci. Ricardo PASEYRO fait une critique virulente de l'organisme international en lui reprochant d'accorder un crédit illimité aux dires des Etats totalitaires.

2°) - Les politiques d'alphabétisation.

a) . POLITIQUES GENERALES.

- . Bernard, Philippe. L'insertion sociale des illettrés. Le Monde, 13 Janvier 1984.
- . Conseil des ministres de l'Education (Canada). L'analphabétisme chez les adultes au Canada : définition et traitement de la question. Toronto : Conseil des ministres de l'Education (Canada), 1988, 16 p.
- . Couvert, R. L'évaluation des programmes d'alphabétisation. Paris : UNESCO, 1979. 173 p.

- . Espérandieu, Véronique, Lion, Antoine, et Benichou Jean-Pierre. Des illettrés en France : rapport au Premier Ministre. Paris : La documentation française, 1984.
- . Hautecoeur, Jean-Paul. Alpha 88 : Recherches en alphabétisation. Québec : Ministère de l'Education, 1988.
- . Hautecoeur, Jean-Paul. Analphabétisme et alphabétisation au Québec. Québec : Ministère de l'Education, 1988.
- . Thomas, Audrey M. . Analphabétisme chez les adultes au Canada : réflexion pour une action. Ottawa : Commission canadienne pour l'UNESCO, 1983.
- . Velis, Jean-Pierre. La France illettrée. Paris : Editions du Seuil, 1988. 269 p.
- . Velis, Jean-Pierre. Lettre d'Illettré. Paris : UNESCO, 1990.
- . Vial, Charles. La lutte contre l'analphabétisme en France. Le Monde. 12 Janvier 1984. p. 1 et 32.

Ces ouvrages mettent en évidence la dispersion des efforts en matière d'alphabétisation. Celle-ci dans les pays occidentaux est essentiellement le fait d'associations, de groupes communautaires, voire d'administrations, sans qu'une cohérence entre ses actions ne soit véritablement assurée au niveau central. L'exemple français est particulièrement révélateur à cet égard.

b) . BIBLIOTHEQUES ET ALPHABETISATION.

- . Bibliothèque municipale de Montréal. Programme ALPHA : phase 2. Bibliothèque municipale de Montréal, 1991. 17 p. Document dactylographié.
- . France. Ministère de la Culture. Bibliothèques publiques et illettrisme. Paris : Ministère de la Culture, 1986.
- . Service des loisirs et du développement communautaire (Montréal). Services en alphabétisation à la Bibliothèque municipale de Montréal. Montréal : Service des loisirs et du développement communautaire, 1990.

L'ouvrage du Ministère de la Culture français présente des expériences de lutte contre l'analphabétisme conduites par des Bibliothèques municipales en collaboration avec des associations. C'est aussi une réflexion sur la lecture et les lecteurs qui reprend pour l'essentiel les conclusions de Jean Foucambert.

Les deux autres ouvrages présentent le programme d'alphabétisation de la Bibliothèque municipale de Montréal, objet de la présente recherche.



3°) L'analyse des politiques publiques.

- . Boudon, R . L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles. Paris : Armand Colin, 1973.
- . Dunn, W.N. . Public policy analysis : An introduction. Englewood cliffs : Prentice-Hall, 1981
- . Dupuy, Thoenig, J-Cl . L'administration en miettes. Paris : Fayard, 1985.
- . Friedberg, E., Urfalino, Ph . La gestion des politiques culturelles municipales : de l'inflation culturelle à l'évaluation politique. 1984 - Politiques et managements publics.
- . Jones, Ch. O . An introduction to the study of public policy. Belmont : Duxbury Press, 1970
- . Meny, Yves, Thoenig, J-Cl . Politiques publiques. Paris : Presses Universitaires de France, 1989.
- . Padioleau, J . L'Etat au concret. Paris : Presses Universitaires de France, 1982.

Ces ouvrages présentent un cadre d'analyse de l'action publique au sein des sociétés. L'étude des politiques publiques emprunte à différentes disciplines : sociologie, économie, droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques. Il faut déplorer l'inexistence d'étude de l'action d'établissements publics.



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



801632E